

VOUS ÊTES MALADE ET AVEZ BESOIN D'UN MÉDECIN ?



Étape 1

Contactez votre médecin traitant

la majorité des médecins ont des créneaux de soins non programmés pour leurs patients

Étape 2

Je n'ai pas de médecin traitant ou ce dernier est indisponible

J'appelle le Service d'Accès aux Soins du Loiret



116117



du lundi au vendredi de 8h à 20h

vous serez mis en relation avec un médecin qui vous proposera un conseil médical ou vous orientera vers une consultation
veiller à bien vous présenter aux rendez-vous fixés et de rappeler en cas d'empêchement, pour que votre rendez-vous puisse être attribué à un autre patient.



les renouvellements d'ordonnances et certificats médicaux ne relèvent pas de ce dispositif

**EN CAS D'URGENCE VITALE
COMPOSEZ LE 15**